

Le Pas-de-Calais, un acteur en faveur de la santé environnementale

→ C'est à compter de novembre 2012 que le Service départemental de Protection Maternelle et Infantile (PMI) du Pas-de-Calais s'est intéressé à la problématique de la pollution environnementale et de ses conséquences sur la santé des femmes enceintes, des fœtus et des jeunes enfants.

Les sages-femmes territoriales interviennent à domicile et en consultation prénatale où les futurs parents les interrogent sur les perturbateurs endocriniens et autres polluants.

Pour les professionnels, cette connaissance n'avait pas été traitée durant leur formation initiale. C'est ainsi que Madame Eddie Filleul, sage-femme et chef de mission du Service départemental de PMI du Pas-de-Calais, a participé à un des premiers comités de pilotage de l'Association pour la Prévention de la Pollution Atmosphérique (APPA) et de la Mutualité Française, en présence de l'Agence Régionale de Santé (ARS).

Le projet FEES (Femmes Enceintes Environnement et Santé) s'est déployé progressivement sur les départements du Nord et du Pas-de-Calais.

Formation des sages-femmes de PMI

En 2013, les trente sages-femmes des services locaux de PMI ont participé à deux jours de formation, distants de six mois, réalisés par deux chargés de mission de l'APPA et de la Mutualité Française (le projet FEES). Les polluants présents dans l'air, dans les produits cosmétiques ou dans l'alimentation ont été abordés.

Ces professionnelles se sont rendu compte du nombre important de polluants dans leur propre environnement:

- **Combien de produits de nettoyage** utilisent-elles pour le lavabo, la douche, le sol, les toilettes, l'évier, le réfrigérateur, les armoires... ? Les anticalcaires, les désinfectants... sont-ils tous nécessaires ?

Chaque détergent amène sa propre liste de polluants.

- **Combien de cosmétiques** utilisent-elles rien que pour le visage : entre le savon, la crème de jour, celle pour les yeux, pour le contour des lèvres, la BB ou CC crème, la poudre matifiante puis le blush... ?

La multiplication de ces produits augmente encore la liste des polluants.

• Pourquoi faut-il aérer sa maison tous les jours ?

Alors que l'on s'y sent abrité d'une pollution extérieure tant médiatisée, ce lieu de vie peut très vite devenir un endroit à forte concentration de produits toxiques pour la santé.

Cette formation a permis de définir quels étaient les polluants environnementaux et de connaître les conséquences de leur présence sur la santé de chacun, selon les bases scientifiques connues à cette période.

Les professionnels ont appris à repérer ces toxiques, à la lecture des listes d'ingrédients de différents produits, et à limiter leur utilisation au quotidien.

Ces nombreuses informations, appréhendées lors de ces deux jours de formation, ont vite fait place à la nécessité d'informer et de sensibiliser les futurs parents et parents de jeunes enfants à améliorer la qualité de leur environnement.

L'évaluation de ces deux journées de formation théorique a été positive. Les professionnels se sont saisis de cette connaissance. Ils l'ont partagée avec leurs collègues et l'abordent désormais avec les futurs parents lors de leurs consultations, entretiens, ou actions collectives.

Madame Eddie Filleul continue de participer au comité annuel de pilotage du projet FEES. C'est ainsi que des médecins et des puéricultrices de PMI ont bénéficié de cette même formation.

Documents d'information

Les médias abordent la question des perturbateurs endocriniens et des polluants néfastes pour la santé des femmes enceintes et des jeunes enfants de plus en plus fréquemment. Aussi, les futurs parents, sensibilisés, s'interrogent et sollicitent très souvent les sages-femmes.

Le Service départemental de PMI a travaillé avec des professionnels des Maisons du Département Solidarités (médecins, sages-femmes, puéricultrices) et avec des chargés de mission du projet FEES, afin d'élaborer des documents d'information à destination du public (ci-contre).

Le Département du Pas-de-Calais a choisi de s'investir en faveur de la santé environnementale en s'adressant à toutes les femmes enceintes et tous les parents de jeunes enfants, avec une page de conseils à intégrer, la première dans le carnet de grossesse, la deuxième dans le carnet de santé l'enfant.

Le troisième document est mis à disposition des professionnels afin de les laisser aux familles en fonction des thèmes abordés lors de leurs actions.

Pas-de-Calais
Le Département Solidarités

Préservez votre environnement

Evitez les substances dangereuses pour la santé !

Prenez soin de votre santé et de l'environnement en évitant les substances dangereuses.

- Aérez quotidiennement les pièces de la maison pendant 10 à 15 minutes par jour.
- Améliorez l'air de votre logement en supprimant les sources de pollution telles que :
 - la fumée de tabac,
 - les pesticides chimiques utilisés à insectes, produits phytosanitaires pour plantes vertes...),
 - les produits odorants (cire, bougies, parfums d'intérieur, ...).
- Lavez régulièrement vos vêtements et accessoires en éliminant les résidus de lessive pendant votre lessive (parfum, mousse, savon, crème...).
- Faites réviser vos appareils à combustion par un professionnel : poêle à pétrole, chaudière...
- Utilisez des récipients en verre plutôt qu'en plastique pour tous aliment ou liquide chaud.
- Optez pour l'alimentation en préférant les produits locaux et de saison.

Pages de conseils dans le carnet de l'enfant

Pas-de-Calais
Le Département Solidarités

Préservez l'environnement de bébé
Evitez les substances dangereuses pour la santé

Préservez l'environnement de bébé et évitez les substances dangereuses pour la santé.

- Aérez tous les jours pendant 10 à 15 minutes.
- Attendez 3 mois après les travaux et l'aménagement de sa chambre pour y installer bébé.
- Évitez les peluches.
- Placez le baby phone, en cas d'utilisation, à plus d'1m50 de bébé.
- Supprimez la fumée de tabac, les pesticides et les produits odorants.

Fees Fédération éducative pour l'environnement et le social

Pages de conseils dans le carnet de maternité

LIMITEZ LES POLLUANTS DANS LA CHAMBRE DE BÉBÉ

Pas de Calais
Le Département

Protégez-vous en laissant le produit à votre embouchure.

Privilégiez les peintures molles et émulsionnées à composés organiques volatils, que vous distinguez à l'aide de leur étiquetage spécifique.

Pensez à aérer la chambre tous les jours, à raison de 2 fois dix minutes.

Limitez les sources de pollution dans la chambre de bébé tels que les répulsifs pour insectes, les bougies et parfums d'intérieur et surtout le TABAC.

Préparez la chambre de bébé le plus tôt possible. Après les travaux, aérez régulièrement pendant plusieurs semaines.

Document d'information à remettre aux familles

Plim

Vers une nouvelle intimité...

Ceci n'est pas qu'une serviette hygiénique... C'est tellement plus !

Saine | Écologique | Économique

Pratique | Nomade | Facile

Protège-slips et serviettes hygiéniques pour le cycle menstruel, les fuites urinaires, l'incontinence

Osez les plim !

ni fuite ni odeur | HALTE aux irritations et mycoses

Pour tous les slips et tous les flux (même hémorragiques)
Durée de vie ~5 ans - Coton bio certifié GOTS
Membrane imperméable et respirante certifiée OEKOTEX

Plim Précurseur & leader depuis 2009,
Engagé pour le respect du bien-être intime.

Élu procédé innovant écologique

www.plim.fr

Ces trois supports contiennent des messages simples et faciles à appliquer, non générateurs d'angoisse, sans oublier les essentiels, comme, pas de tabac ni de pesticides, ni d'insecticide dans l'environnement d'un enfant.

Colloque des Sages-femmes Territoriales à Arras

En juin 2016, le Pas-de-Calais a organisé, pour l'Association Nationale des Sages-femmes Territoriales (ANSFT), leur colloque annuel à Arras. Madame Eddie Filleul a choisi de consacrer une demi-journée sur ce thème.

Les acteurs locaux, promoteurs des formations et informations faites aux professionnels de santé, comme le Professeur Laurent Storme, pédiatre au Centre Hospitalier Régional Universitaire (CHRU) de Lille ainsi que Marie-Amélie Cuny et Mélie Rousseau, du projet FEES, ont partagé avec une centaine de congressistes venus de toute la France, des connaissances scientifiques essentielles en matière de polluants environnementaux. Ils ont également insisté sur les messages à partager afin d'améliorer la qualité du lieu de vie des enfants nés ou à naître.

Séances d'information

Des exemples pratiques de séances d'information par des professionnels des services de PMI, auprès des parents ou futurs parents, ont été présentés. Ces ateliers, animés par des sages-femmes et des puéricultrices, ont lieu lors de réunions partenariales diverses. Certaines avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) qui invite les futurs parents d'un premier enfant, d'autres lors des journées des droits de l'enfant ou lors de toute autre manifestation, sont exploitées afin de sensibiliser un maximum de personnes quel que soit leur milieu socio-économique et culturel.

Une mobilisation des professionnels de santé

Actuellement, une véritable synergie s'est créée autour de ce thème dans les départements du Pas-de-Calais et du Nord :

- Le projet FEES continue à se développer avec des formations pluridisciplinaires organisées au sein des quatre réseaux de périnatalité de ces deux départements.
- Les chargés de mission de l'APPA et de la Mutualité Française interviennent, désormais, lors de la formation initiale des sages-femmes, des médecins et des pharmaciens.
- L'Ordre des Sages-femmes des départements du Nord et du Pas-de-Calais a organisé un colloque en octobre 2016, à Lille, dans le cadre du projet FEES.
- Le Professeur Laurent Storme pilote un programme de recherches sur les 1000 premiers jours de vie (de la fécondation aux 2 ans de l'enfant). Celui-ci s'attache plus particulièrement aux conséquences de la présence de polluants environnementaux et de perturbateurs endocriniens autour des fœtus et des jeunes enfants. Il s'attache, également, à mettre en avant, une notion fondamentale : « *il n'est jamais trop tard pour agir et favoriser sa santé en améliorant la qualité de son environnement* ». Il participe à de nombreux colloques et a, entre autres, avec l'aide du CHRU de Lille, organisé une journée de conférences pluridisciplinaires sur ce thème en novembre 2016.



Les sages-femmes organisent ponctuellement des ateliers durant lesquels parents et futurs parents apprennent à repérer les polluants, à les éviter et même à élaborer des recettes faciles de produits "nature" d'entretien, de cosmétique...



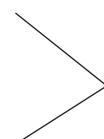
Ces temps d'échanges professionnels permettent à tous de partager la même culture et de mettre en avant les expériences des uns et des autres dans l'information donnée aux familles. Que ce soient les professionnels, hospitaliers, ceux des cliniques privées, ceux des services de PMI ou ceux de la médecine libérale, tous ont un même discours en menant des actions variées.

Les sages-femmes sont particulièrement mobilisées. Elles organisent ponctuellement, en plus de leurs activités habituelles, des ateliers durant lesquels parents et futurs parents apprennent à repérer les polluants, à les éviter et même à élaborer des recettes faciles de produits "nature" d'entretien, de cosmétique...

Les professionnels de santé ne sont pas pour autant devenus des chimistes ou des spécialistes de l'écologie. Ces sages-femmes restent, avant tout, dans un domaine qui est le leur : la **prévention**, en favorisant la santé environnementale des enfants nés ou à naître.

De nombreux sites sur internet relaient des informations sur ce sujet comme celui de www.projetfees.fr.

Aujourd'hui, l'ARS, l'APPA et de la Mutualité Française étendent le projet FEES à toute la région des Hauts-de-France. •



POUR EN SAVOIR PLUS

www.projetfees.fr